

FONDS
DE PLACEMENT
DU BARREAU
DU QUÉBEC

Le 30 juin 2021

**Rapport intermédiaire
de la direction
sur le rendement du
Fonds de placement
OBLIGATIONS
du Barreau du Québec**



Fonds de
placement

Le présent rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du fonds contient les faits saillants financiers, mais non les états financiers intermédiaires ou annuels des Fonds de placement du Barreau du Québec. Vous pouvez obtenir les états financiers annuels audités et les états financiers intermédiaires non audités gratuitement, sur demande en vous adressant à votre représentant en épargne collective, en composant le 514 954-3491 (dans la région de Montréal) ou le 1 855 954-3491 (sans frais).

Vous pouvez également obtenir de cette façon les politiques et procédures de vote par procuration, le dossier de vote par procuration et l'information trimestrielle.

Le présent document est également disponible sur le site Internet de la Corporation de services du Barreau du Québec à l'adresse suivante : www.csbq.ca/fonds.

FONDS DE PLACEMENT OBLIGATIONS DU BARREAU DU QUÉBEC

ANALYSE DU RENDEMENT PAR LA DIRECTION

Objectif et stratégie de placement

L'objectif du Fonds de placement Obligations du Barreau du Québec (le « **Fonds Obligations** ») est de préserver le capital investi tout en procurant un revenu élevé et régulier.

Pour atteindre cet objectif, le Fonds Obligations investit dans des obligations, débentures, billets ou autres titres émis ou garantis par le gouvernement du Canada, par une province canadienne ou un de leurs organismes, par un gouvernement étranger ou un de ses organismes, par des corporations municipales ou scolaires, fabriques, sociétés ou coopératives canadiennes ou étrangères.

Risque

Aucun changement ayant une incidence sur le niveau de risque global associé à un placement dans le Fonds Obligations n'est intervenu au cours de l'exercice. Les risques de placement sont les mêmes que ceux décrits dans le plus récent prospectus simplifié du Fonds Obligations ou les modifications à celui-ci.

Résultats d'exploitation

Pour la période terminée le 30 juin 2021, le Fonds Obligations a inscrit un rendement de -3,77 %, légèrement inférieur à l'indice obligataire universel FTSE qui a présenté un rendement de -3,46 %. Contrairement au rendement de l'indice de référence, qui ne comprend aucuns frais de placement, le rendement du Fonds est indiqué déduction faite des frais de gestion et d'exploitation à payer par le Fonds.

Gestion de placements Connor, Clark & Lunn Ltée

Gestion de placements Connor, Clark & Lunn Ltée (CC&L) est responsable d'une partie (environ 50 %) de la sélection des titres en obligation canadiennes pour le fonds Obligations.

Pour la période terminée le 30 juin 2021, le portefeuille géré par CC&L a inscrit un rendement absolu de -3,1 %, surpassant l'indice.

La philosophie de CC&L à l'égard des titres à revenu fixe se fonde sur plusieurs principes de base : une gestion active des titres à revenu fixe canadiens peut créer de la valeur ajoutée; les données fondamentales gouvernent les prix des actifs sur le long terme et la recherche d'occasions de placement variées est la meilleure façon d'ajouter de la valeur.

Le processus de placement des titres à revenu fixe de CC&L s'appuie sur une approche disciplinée et intégrée misant sur la prise de décisions rigoureuses jumelée à une gestion stricte du risque. De plus, l'équipe est d'avis qu'une approche structurée et méthodique en plus d'une définition claire des rôles et responsabilités de chaque membre de l'équipe permettent de créer de la valeur ajoutée de manière répétée.

Le processus de placement dans les titres à revenu fixe de CC&L vise essentiellement à évaluer le profil risque-rendement de placements potentiels. Trois étapes sont à la base du processus. Tout d’abord, le processus débute par la recherche macroéconomique et de crédit. D’une part, la recherche macroéconomique vise à évaluer de manière descendante la conjoncture économique mondiale afin d’établir des prévisions en matière de taux d’intérêt. D’autre part, la recherche sur le crédit implique une analyse approfondie de sociétés émettrices d’obligations qui met l’accent à la fois sur des facteurs propres aux entreprises et sur leur positionnement sectoriel, l’objectif ultime étant de prévoir la manière dont évolueront les perspectives de crédit de ces sociétés. En second lieu, la gestion du risque fait en sorte que le risque assumé soit adéquatement compensé dans le portefeuille. Et troisièmement, le processus d’élaboration des portefeuilles est exécuté de façon collaborative par le groupe de stratégie de portefeuille, qui comprend les membres les plus expérimentés de l’équipe ainsi que les personnes responsables de la recherche macroéconomique, de la recherche sur le crédit, de la gestion du risque et de la mise en œuvre de la stratégie.

Risque

Le mandat de Gestion de Placements Connor, Clark & Lunn Ltée consiste à gérer une portion des titres en obligations canadiennes. Les principaux risques sont reliés aux fluctuations des taux d’intérêt et aux risques de crédit associés aux sociétés émettrices au Canada. Le processus a comme objectif de trouver un équilibre entre le risque et le rendement en utilisant des modèles de risque exclusifs à la fine pointe permettant de mesurer et de bien contrôler les risques quotidiennement.

La gestion du risque n’est pas un élément à part. Elle fait partie intégrante du processus de placement qui consiste à analyser soigneusement les rapports risque-rendement et à veiller à ce que le portefeuille ne prenne pas de risques indus ou non récompensés. Le gestionnaire analyse les risques propres à chaque décision d’investissement.

Résultats des opérations

La vigoureuse reprise économique s’est accélérée, portée par un certain nombre d’événements qui se sont produits au premier semestre de 2021, à commencer par le changement de garde aux États-Unis en faveur des démocrates qui ont pris de pouvoir au début de l’année. L’adoption du plan de relance de 1 900 milliards de dollars américains du président Joe Biden a rehaussé l’humeur des investisseurs. Malgré l’émergence de nouveaux variants de la COVID-19 plus contagieux, les efforts de vaccination auraient suffisamment progressé pour qu’on fasse abstraction de cette mauvaise nouvelle. Les taux obligataires ont bondi, les investisseurs ayant commencé à douter de la capacité des banques centrales à maintenir une politique monétaire expansionniste compte tenu de la nette amélioration des données fondamentales. Malgré cela, les banques centrales ont réitéré leur engagement à soutenir la reprise en cours. Or, des épisodes d’aversion pour le risque sont survenus au cours de la période à la lumière des données sur l’inflation étonnamment élevées, lesquelles ont exacerbé les inquiétudes des investisseurs quant à un éventuel resserrement des politiques monétaires. En juin, la Réserve fédérale américaine (Fed) a confirmé certaines de ces

inquiétudes en devançant l'échéance d'éventuelles hausses des taux d'intérêt. Ce devancement a confirmé que la Fed pourrait être moins patiente que ce qu'elle avait indiqué précédemment. Les taux à long terme ont atteint un sommet au cours du premier semestre et puis ont baissé à la suite de la publication de données décevantes et l'adoption d'un ton moins conciliant par les autorités monétaires.

Les taux à court terme ont augmenté au cours du premier semestre. Les taux à deux ans ont augmenté de 29 pb au Canada; aux États-Unis, la hausse a été plus modeste, soit 11 pb. En outre, les taux à dix ans ont augmenté de 71 pb au Canada et de 56 pb aux États-Unis.

Les portefeuilles ont produit des rendements positifs et ont surpassé leurs indices de référence. Le positionnement des stratégies sur les taux d'intérêt a été favorable, notamment en raison du positionnement sur la courbe des taux. L'exposition aux obligations à rendement réel a également contribué au rendement des portefeuilles au cours du premier semestre de 2021. Une durée légèrement plus courte que celle de l'indice de référence a également contribué positivement. Par contre, la sélection des titres qui a favorisé les sociétés de télécommunications a légèrement nuï au rendement.

Événements récents

Malgré la publication de données plus faibles que prévu au premier semestre de 2021, la reprise économique demeure robuste, d'autant plus que les économies intensifient leurs efforts de vaccination et se rapprochent d'une réouverture plus large. Bien que l'inflation ait augmenté de façon inattendue, nous sommes d'avis que cette hausse s'explique essentiellement par les perturbations persistantes de la chaîne d'approvisionnement et d'autres facteurs temporaires. Les autorités monétaires ont toutefois reconnu le risque que des pressions inflationnistes plus soutenues se fassent ressentir et, par conséquent, ont abaissé le seuil de retrait des mesures de relance. Une combinaison de facteurs plus tard en 2021, y compris l'expiration des prestations gouvernementales, un retour généralisé à l'école en présentiel et une plus grande proportion de personnes entièrement vaccinées, devrait dissiper une part d'incertitude quant à l'avenir de la consommation et de l'emploi, deux moteurs essentiels à la reprise.

Le positionnement du portefeuille reflète les perspectives optimistes de gestionnaire. Toutefois, comme les valorisations s'approchent de nos niveaux cibles, le gestionnaire continue de réduire le risque du portefeuille. La stratégie relative à la courbe des taux a été revue à la baisse et positionnée en vue d'une modeste accentuation, et la durée relativement courte du portefeuille a été rapprochée de celle de l'indice de référence. Le portefeuille continue d'investir dans des obligations à rendement réel pour se protéger contre l'inflation.

Le gestionnaire a réduit la surpondération des obligations de sociétés, tandis que les obligations provinciales, qui ont fait l'objet d'une négociation tactique au cours du semestre, demeurent sous-pondérées. Du côté de la sélection des titres, ceux des infrastructures, comme les aéroports, et des banques canadiennes, y compris les titres de créance bancaires à rendement courant plus élevé, sont privilégiés. La pondération

des sociétés de services aux collectivités plus défensives a été réduite.

Optimum Gestion de Placements inc.

Optimum Gestion de Placements inc. (Optimum) est responsable d'une partie (environ 50 %) de la sélection des titres en obligation canadiennes pour le fonds Obligations.

Pour la période terminée le 30 juin 2021, le portefeuille a inscrit un rendement absolu de -3,09 % et a sur-performé la performance de son indice de référence qui se situe à -3,46 %

Au cours du deuxième trimestre, le portefeuille a enregistré un rendement supérieur de 0,27% par rapport à celui de l'indice de référence ce qui porte les gains à 0,40% pour le premier semestre de l'année. Le rendement global du portefeuille a quant à lui été de 1,93% pour le trimestre, ce qui a permis de diminuer la perte (-3,06%) pour le semestre.

Ce portefeuille obligataire comprend 176 titres et le poids des dix titres les plus importants représente 20,95% du total.

La valeur ajoutée au cours du dernier trimestre s'explique principalement par le crédit (11 pb). En effet, nous avons cristallisé une partie des gains que nous avons réalisés au niveau des obligations municipales et corporatives suite au resserrement des écarts de crédits.

De même, notre gestion plus active de notre positionnement sur la courbe a aussi permis de générer une valeur ajoutée de 10 points de base pour le trimestre.

La durée du portefeuille est passée de 8,31 années au 31 décembre 2020 à 7,45 années au 30 juin. Bien que notre biais stratégique nous incite à être centrés sur la courbe, nous avons quand même augmenté le poids des obligations à long terme. Ce positionnement se veut tactique afin de bénéficier des différents mouvements de taux qui sont survenus dans le trimestre.

L'ajout d'une nouvelle allocation en actions privilégiées qui représente près de 10% à la fin du trimestre a eu un impact significatif sur la durée totale du portefeuille. En effet, nous estimons que les actions privilégiées ont une durée négative ce qui a pour effet de diminuer la durée totale du portefeuille.

En ce qui concerne la répartition sectorielle, nous avons, au cours du semestre, augmenté le poids des obligations fédérales afin de positionner le portefeuille de façon un peu plus défensive et obtenir un niveau de liquidité supérieur. Toutefois, nous avons utilisé une partie de cette liquidité en fin de trimestre afin de la déployer dans le portefeuille d'actions privilégiées. De plus, nous avons aussi réduit le poids des obligations corporatives et dans une moindre mesure, celui des obligations municipales afin d'ajouter à la nouvelle allocation en actions privilégiées.

Finalement, nous maintenons toujours une allocation importante en obligations municipales (23,58 %) afin de bénéficier du rendement supérieur de ces obligations par rapport aux obligations provinciales, et ce, pour un niveau de risque similaire.

Au niveau des obligations corporatives, nous maintenons la même stratégie qu'au dernier semestre en surpondérant le secteur des Services financiers et en sous-pondérant le secteur de l'Énergie, lequel est plus cyclique.

Tel que mentionné plus haut, nous avons intégré au portefeuille une nouvelle allocation en actions privilégiées. À la fin du trimestre, la portion en actions privilégiées représentait près de 10% du portefeuille total. À titre d'information, à la suite de l'ajout des actions privilégiées dans notre mandat de gestion, nous sommes en mesure d'octroyer 25% du portefeuille dans cette classe d'actif. Au 30 juin, nous avons près de 10% et anticipons que cette allocation devrait être autour de 20% d'ici la fin de l'année. L'ajout dans cette classe d'actif s'effectuera sur opportunité.

Avec l'été qui arrive dans l'hémisphère Nord et la hausse des taux de vaccination de la population des pays développés, l'économie reprend vie. Les consommateurs qui ont restreint leurs dépenses dans la dernière année ont semblé retrouver leur entrain comme nous avons pu le constater avec les hausses importantes du prix de certains produits tels que le bois d'oeuvre.

Au deuxième trimestre, nous avons vu les banques centrales modifier leur discours quant aux hausses des taux d'intérêt, ce qui a généré une rapide réaction de la part des différents participants sur les marchés obligataires.

Pour ce qui est du dollar canadien, nous avons vu sa valeur s'apprécier par rapport au dollar américain dans la première moitié du trimestre avec les perspectives de croissance économique, mais à la suite de l'annonce de la Réserve fédérale américaine, la valeur du dollar canadien a diminué pour revenir pratiquement au niveau de début de trimestre.

La pandémie de Covid-19 continue d'affecter l'économie canadienne. En effet, les plus récentes données disponibles, soient celles d'avril, indiquent un léger recul de l'économie (-0,3 %).

Toutefois, l'économie canadienne devrait afficher une croissance positive pour l'ensemble du semestre et une croissance de plus de 4 % pour 2021.

Le secteur de l'immobilier résidentiel représente toujours un facteur de croissance pour l'activité économique canadienne et représente actuellement plus de 10 % du PIB. Cette importance est insoutenable sur le long terme ce qui pourrait se traduire par un ralentissement de la croissance de l'économie. Toutefois, d'autres secteurs pourraient venir compenser dont l'énergie, avec le relâchement des mesures sanitaires prévu dans les prochains mois.

Dans sa communication de juin, la Banque du Canada a indiqué que son taux cible de financement journalier demeurerait à 0,25 % jusqu'à ce que les capacités excédentaires dans l'économie se résorbent. Bien que ce message soit toujours le même, le moment pour lequel les taux pourraient être revus à la hausse a été modifié au deuxième semestre de 2022.

Le second trimestre a été plus favorable aux obligations que ne l'a été le premier trimestre. Toutes les maturités ont eu un rendement positif au cours du trimestre bien que les rendements soient toujours négatifs pour les premiers 6 mois de l'année, avec une performance de -3,46 % pour l'indice FTSE Canada Univers.

La courbe des taux des obligations fédérales canadiennes s'est légèrement aplatie au cours du trimestre à la suite des différents communiqués des banques centrales quant aux attentes des futures hausses de taux.

Les principaux changements dans la courbe des rendements depuis le début de l'année, proviennent de la portion à plus long terme (10-30 ans) de la courbe de taux des obligations Canada, qui ont augmenté de façon importante, tel qu'illustré dans le graphique ci-après alors que le taux des obligations d'échéance à plus court terme (2 ans) a fait l'expérience d'une hausse beaucoup plus modeste.

Les écarts de crédit canadien n'ont, quant à eux, pratiquement pas bougé au cours du trimestre. En effet, les mouvements ont été principalement en fonction du type de crédit et de l'échéance de l'obligation. Ceci confirme la pertinence d'une gestion plus active des différents types d'obligations et des échéances afin de tirer de la valeur dans ce marché.

Opérations entre sociétés apparentées

Le Fonds Obligations est géré par la Corporation de services du Barreau du Québec qui agit également à titre de promoteur et de placeur de parts. La Corporation de services du Barreau du Québec a créé un comité de surveillance qui sélectionne, recommande et évalue les conseillers en valeurs, dont Gestion de Placements Connor, Clark & Lunn Ltée et Optimum Gestion de placement inc., gestionnaires de portefeuille du Fonds Obligations.

La Corporation de services du Barreau du Québec reçoit des frais de gestion de la part du Fonds Obligations (voir ci-après la section intitulée «Frais de gestion»). Cette pratique a été soumise au comité d'examen indépendant qui l'a approuvée.

Au cours de la période terminée le 30 juin 2021, Gestion de placement Connor, Clark & Lunn a effectué des opérations de ventes et d'achats pour les portefeuilles sur les titres de la Banque Nationale pour un montant total de 42 000 \$. Aucun portefeuille n'a pas payé de frais de commissions pour les transactions effectuées avec Financière Banque Nationale pour le premier semestre de 2021. Les transactions ont été faites conformément à la décision et à l'instruction permanente du comité d'examen indépendant du Barreau du Québec.

Au cours de la période terminée le 30 juin 2021, Optimum Gestion de placement inc. n'a conclu aucune opération entre sociétés apparentées dans le cadre de la gestion du Fonds Obligations.

FAITS SAILLANTS FINANCIERS

Les tableaux qui suivent font état de données financières clés concernant le Fonds Obligations et ont pour objet de vous aider à comprendre ses résultats pour les périodes comptables indiquées.

.CAPITAUX PROPRES PAR PART ⁽¹⁾						
	30 juin 2021 (6 mois)	31 déc. 2020	31 déc. 2019	31 déc. 2018	31 déc. 2017	31 déc. 2016
Capitaux propres au début de la période comptable indiquée ⁽⁴⁾	12,24 \$	11,63 \$	11,15 \$	11,31 \$	11,37 \$	11,54 \$
Augmentation (diminution) attribuable à l'exploitation						
Total des revenus	0,15	0,31	0,30	0,33	0,33	0,54
Total des charges	(0,05)	(0,09)	(0,08)	(0,07)	(0,09)	(0,09)
Gains (pertes) réalisé(e)s	(0,05)	0,38	0,30	(0,19)	(0,07)	(0,02)
Gains (pertes) non réalisé(e)s	(0,56)	0,42	0,17	0,02	0,02	(0,17)
Augmentation (diminution) totale attribuable à l'exploitation⁽²⁾	(0,51)	1,02	0,69	0,09	0,19	0,05
Distributions						
du revenu de placement (sauf les dividendes)	0,12	0,21	0,23	0,26	0,24	0,24
des gains en capital	–	–	–	–	–	–
Distributions annuelles totales⁽³⁾	0,12	0,21	0,23	0,26	0,24	0,24
Capitaux propres à la fin de la période comptable indiquée⁽⁴⁾	11,65	12,24 \$	11,63 \$	11,15 \$	11,31	11,37

⁽¹⁾ Ces renseignements proviennent des états financiers intermédiaires et des états financiers annuels audités du Fonds Obligations. Les capitaux propres par part présentés dans les états financiers diffèrent de la valeur liquidative calculée aux fins d'établissement du prix des parts. Ces écarts sont expliqués dans les notes afférentes aux états financiers.

⁽²⁾ Les capitaux propres et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation au moment considéré. L'augmentation ou la diminution attribuable à l'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période comptable.

⁽³⁾ Les distributions ont été payées en espèces ou réinvesties en parts additionnelles du fonds, ou les deux.

⁽⁴⁾ Depuis le 1^{er} janvier 2013, les capitaux propres sont calculés selon les Normes internationales d'information financière (IFRS).

RATIOS ET DONNÉES SUPPLÉMENTAIRES

	30 juin 2021 (6 mois)	31 déc. 2020	31 déc. 2019	31 déc. 2018	31 déc. 2017	31 déc. 2016
Valeur liquidative totale (en milliers) ⁽¹⁾	43 220 \$	51 247 \$	46 044 \$	42 566 \$	48 041 \$	47 383 \$
Nombre de parts en circulation ⁽¹⁾	3 706 815	4 187 898	3 961 839	3 816 014	4 246 031	4 167 494
Ratio des frais de gestion ⁽²⁾	0,84 %	0,77 %	0,70 %	0,63 %	0,76 %	0,78 %
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge	0,84 %	0,77 %	0,70 %	0,63 %	0,76 %	0,78 %
Taux de rotation du portefeuille ⁽³⁾	269,30 %	610,33%	277,71%	146,53%	308,03%	211,90%
Valeur liquidative par part	11,66 \$	12,24 \$	11,62 \$	11,51 \$	11,31 \$	11,37 \$

⁽¹⁾ Données au 30 juin 2021 et au dernier jour des périodes comptables indiquées.

⁽²⁾ Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges de la période comptable indiquée (à l'exclusion des courtages et des autres coûts d'opérations de portefeuille) et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période comptable.

⁽³⁾ Le ratio des frais d'opérations représente le total des courtages et des autres frais d'opérations de portefeuille et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne hebdomadaire au cours de la période.

⁽⁴⁾ Le taux de rotation du portefeuille du fonds indique dans quelle mesure le gestionnaire de portefeuille du fonds gère activement les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période comptable. Plus le taux de rotation au cours d'une période est élevé, plus les frais d'opérations payables par le fonds sont élevés au cours d'une période comptable, et plus il est probable qu'un porteur réalisera des gains en capital imposables au cours de la période comptable. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

Frais de gestion

Les frais de gestion payables au gestionnaire par le Fonds Obligations sont calculés hebdomadairement sur la valeur de l'actif net du Fonds Obligations, et ce, au taux de 0,20 %. Ces frais sont payables mensuellement.

Les principaux services payés par les frais de gestion, exprimés en pourcentage approximatif desdits frais de gestion, peuvent se résumer ainsi :

– Frais d'administration	1,90 %
– Comité de surveillance	11,90 %
– Commissions et honoraires	49,20 %
– Publicité	20,55 %
– Assurances responsabilité	16,45 %
TOTAL	100,00 %

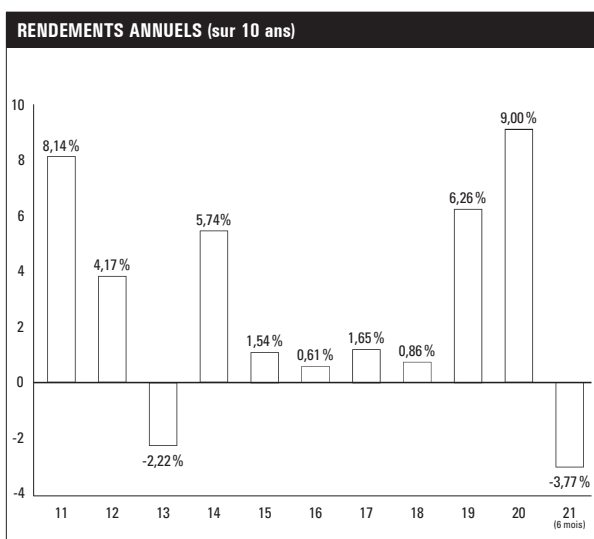
RENDEMENT PASSÉ

Les données sur le rendement du Fonds Obligations supposent que les distributions effectuées au cours des périodes indiquées ont servi à acheter des parts ou des actions additionnelles du Fonds Obligations et elles sont fondées sur la valeur liquidative.

Noter que le rendement passé du Fonds Obligations n'est pas une garantie de son rendement futur.

Rendements annuels

Le graphique présente le rendement annuel du Fonds pour chacun des exercices présentés et fait ressortir la variation du rendement du Fonds d'un exercice à l'autre. La dernière bande fait voir quant à elle le rendement du Fonds pour la période intermédiaire se terminant le 30 juin 2021. Le graphique à bandes présente, sous forme de pourcentage, quelle aurait été la variation à la hausse ou à la baisse, au dernier jour de l'exercice, d'un placement effectué le premier jour de chaque exercice.



APERÇU DU PORTEFEUILLE

LES 25 POSITIONS PRINCIPALES (ACHETEUR)*		% DE LA VALEUR LIQUIDATIVE
1	Gouvernement du Canada, 0,25 %, 1er août 2023	5,3
2	Trésorerie, marché monétaire et autres éléments des capitaux propres	3,2
3	Province de Québec, 1,90 %, 1er septembre 2030	2,8
4	Fiducie du Canada pour l'habitation, 2,65 %, 15 décembre 2028	1,9
5	Province de l'Ontario, 4,70 %, 2 juin 2037	1,9
6	Province de l'Ontario, 5,85 %, 8 mars 2033	1,8
7	Province de l'Alberta, 3,30 %, 1er décembre 2046	1,7
8	Gouvernement du Canada, 0,50 %, 1er décembre 2050	1,6
9	Gouvernement du Canada, 2,00 %, 1er décembre 2051	1,6
10	Fiducie du Canada pour l'habitation, 2,10 %, 15 septembre 2029	1,4
11	Province de l'Ontario, 2,70 %, 2 juin 2029	1,4
12	Banque Royale du Canada, 2,61 %, 1er novembre 2024	1,3
13	Fiducie du Canada pour l'habitation, 2,35 %, 15 juin 2027	1,3
14	Province de l'Ontario, 2,90 %, 2 juin 2028	1,3
15	Banque de Montréal, 2,28 %, 29 juillet 2024	1,2
16	Financement-Québec, 5,25 %, 1er juin 2034	1,2
17	Province de Québec, 6,25 %, 1er juin 2032	1,2
18	CPPIB Capital Inc., 3,00 %, 15 juin 2028	1,1
19	Province de l'Ontario, 1,90 %, 2 décembre 2051	1,1
20	Province de l'Ontario, 6,50 %, 8 mars 2029	1,1
21	Gouvernement du Canada, 2,00 %, 1er décembre 2041	1,0
22	Province de la Colombie-Britannique, 2,80 %, 18 juin 2048	1,0
23	Province de Québec, 3,10 %, 1er décembre 2051	1,0
24	Banque HSBC Canada, 3,25 %, 15 septembre 2023	0,9
25	Banque Toronto-Dominion, 3,23 %, 24 juillet 2024	0,8
Total		40,1

* Il n'y a aucune position vendeur dans le Fonds Obligations.

RÉPARTITION PAR ACTIF	% DE LA VALEUR LIQUIDATIVE
Obligations corporatives	34,0
Obligations provinciales	31,5
Obligations fédérales	16,3
Obligations municipales	13,6
Obligations étrangères	1,4
Trésorerie, marché monétaire et autres éléments des capitaux propres	3,2

TOTAL DE LA VALEUR LIQUIDATIVE
43 219 893 \$

L'aperçu du portefeuille peut changer en raison des opérations effectuées par le Fonds Obligations. Une mise à jour trimestrielle peut être consultée sur Internet à l'adresse suivante : www.csbq.ca/fonds.

Vous pouvez obtenir sur demande et sans frais un exemplaire de la mise à jour et d'autres renseignements sur le Fonds Obligations sur le site Internet www.csbq.ca/fonds; ou

en communiquant avec la Corporation de services du Barreau, téléphone : le **514 954-3491** (dans la région de Montréal) ou le **1 855 954-3491** (sans frais).

Corporation de services du Barreau

T 514 954-3491 (Montréal)

1 855 954-3491 (sans frais)

www.csbq.ca

Corporation
de services
Barreau

